

Réponse du Conseil administratif du 25 janvier 2024 à la question écrite du 29 novembre 2023 de M^{me} Salma Selle: «Des emprunts verts et humains».

TEXTE DE LA QUESTION

Depuis 2020, l'Organisation des Nations unies (ONU) publie un rapport faisant l'état des lieux des entreprises ayant des actions en lien avec les colonies sur le territoire palestinien occupé. La production de ce rapport est la résultante d'une résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 24 mars 2016. Les entreprises retenues dans ce rapport «ont, directement et indirectement, permis, facilité et profité de la construction et de la croissance des colonies» et ont des actions préoccupantes en termes de violations des droits de l'homme et des droits des travailleurs et travailleuses palestiniens.

Comme l'a relevé le Conseil de sécurité de l'ONU en février 2023, ces colonies entravent directement la mise en place de la solution à deux Etats, en plus de présenter des violations des droits humains. Etant donné l'ampleur qu'a prise ce conflit depuis les attaques du 7 octobre 2023, la Ville tient-elle compte du contexte géopolitique avant de faire des emprunts à court ou long terme? La Ville s'engage-t-elle à ne pas collaborer de quelque façon avec les entreprises qui sont présentes dans le rapport susmentionné?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève, endettée à hauteur de 1,7 milliard de francs, est contrainte de renouveler les emprunts arrivant à échéance dans le cas où elle ne disposerait pas de trésorerie suffisante, et ce quel que soit le contexte géopolitique.

Cependant, à la suite de la révision de sa charte de trésorerie en juin 2023, la Ville de Genève, s'agissant des emprunts, exclut les contreparties actives dans les domaines de l'armement, du tabac et de l'alcool, de la pornographie, du jeu, des énergies fossiles, du nucléaire et des organismes génétiquement modifiés (OGM). Par ailleurs, elle est attentive à ne pas sélectionner des contreparties qui pourraient jouir d'une réputation controversée notamment en matière de droits humains et d'impacts environnementaux pouvant potentiellement impacter négativement l'image de la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Alfonso Gomez